

RAPPORT  
D'ACTIVITÉS

—  
2019

A

S

T

réseau  
arts plastiques & visuels  
nouvelle-aquitaine

R

E

**ÉDITORIAL - FAIRE RÉSEAU, STRUCTURER NOTRE FILIÈRE**

**LES MEMBRES, LE CA, L'ÉQUIPE**

**1/ DÉPLOYER ASTRE : RÉSEAU SOLIDAIRE, PARTICIPATIF ET ENGAGÉ**

- Développer des outils de communication mutualisés au bénéfice de tous
- Valoriser les projets des membres par des actions culturelles collectives
- S'engager dans les dynamiques régionales et nationales

**2/ ANIMER LE CONTRAT DE FILIÈRE POUR STRUCTURER LE SECTEUR DES ARTS PLASTIQUES ET VISUELS**

- Co-construire la politique publique des arts plastiques et visuels
- Les chantiers de travail : la rémunération des artistes plasticiens et la formation des professionnels
- Les actions structurantes : la Rencontre annuelle 2019 et les speed meetings
- L'appel à projet 2019 : "Coopération et création"

**ANNEXES**

- Programme de la Première Rencontre annuelle des professionnels des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine
- Principales réunions 2019

## FAIRE RÉSEAU, CONSTRUIRE LA FILIÈRE

2019 a été la première année entière pour Astre, le réseau dont les acteurs des arts plastiques et visuels de Nouvelle-Aquitaine se sont dotés.

La mobilisation des membres de l'association dans les différentes instances de gouvernance et de travail a permis d'engager le déploiement d'actions nombreuses parmi lesquelles : la création des supports de valorisation des projets des adhérents (site Internet, agenda, réseaux sociaux, newsletter) ; l'organisation de la première Rencontre annuelle des professionnels du secteur ; la tenue de speed meetings à Limoges, Anglet et Poitiers ; le lancement de l'appel à projet "Coopération et création" attaché au contrat de filière.

Au-delà des "activités" que ce rapport restitue de manière synthétique, c'est au lancement d'une dynamique déterminante que Astre s'emploie. Son ambition est de structurer la filière des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine, en dotant le secteur des outils et des moyens dont il a besoin.

Avec le soutien de l'État - Ministère de la culture / DRAC Nouvelle-Aquitaine et de la Région Nouvelle-Aquitaine, Astre œuvre ainsi pour une meilleure reconnaissance du rôle des artistes, pour une professionnalisation accrue des acteurs et contribue à l'évolution de la formation initiale et continue. Des chantiers de travail ambitieux ont débuté. Celui sur la juste rémunération des artistes-auteurs est le plus fondamental d'entre eux. En 2019, Astre a construit une proposition d'application de tarifs et de modes de calculs de référence pour chacune des activités que les plasticiens sont amenés à exercer. Cette proposition sera publiée dès 2020.

2020 sera également l'année d'un

travail associant pleinement les différents échelons de collectivités aux travaux en cours et à venir. Les collectivités territoriales, par leurs services culturels et leurs établissements en régie directe, occupent une place éminente dans le secteur des arts plastiques et visuels et doivent être pleinement partie prenante des réflexions et des chantiers de travail.

Agir à l'échelle régionale tout en faisant réseau plus localement est également un défi auquel l'association doit répondre en 2020. Avec des actions culturelles collectives impliquant les habitants de Nouvelle-Aquitaine et en rassemblant les professionnels sur de nouveaux territoires de proximité, Astre agira pour ce qui constitue le cœur des métiers et des missions des membres de Astre : faire société par l'art.

éditorial

---

**Yann Chevallier,  
Frédéric Latherrade,  
Catherine Texier,**  
Coprésident-e-s de Astre

LES  
MEMBRES,  
LE CA,  
L'ÉQUIPE

**LES MEMBRES DE ASTRE EN 2019**

.748 - *Limoges*

Abbaye Saint-André - Centre d'art  
contemporain de Meymac

accès) cultures électroniques - *Pau*  
L'Agence Créative - *Bordeaux*

Agence culturelle départementale  
Dordogne-Périgord - *Périgueux*

Les ailes du désir - *Poitiers*

Arcad - *Anglet*

art nOmad - *Arnac-la-Poste*

Les arts au mur artothèque - *Pessac*

Atelier Bletterie - *La Rochelle*

CAPC musée d'art contemporain de  
Bordeaux

Captures - *Royan*

Centre d'art La chapelle Jeanne d'Arc -  
*Thouars*

Centre de Recherche sur les Arts du Feu et  
de la Terre (CRAFT) - *Limoges*

Centre Intermondes - *La Rochelle*

Centre international d'art et du paysage de  
l'Île de Vassivière - *Beaumont-du-Lac*

Chabram<sup>2</sup> - *Bellevigne*

Chamalot Résidence d'artistes - *Moustier-  
Ventadour*

Château d'Oiron - Centre des Monuments

Nationaux

Cité internationale de la tapisserie -  
*Aubusson*

Collectif ACTE - *Poitiers*

Le Confort Moderne - *Poitiers*

Connaissance de l'art contemporain -  
*Bordeaux*

Consortium coopérative - *Ligugé*  
COOP - *Bidart*

CPIE Littoral basque - *Nekatoenea*  
résidence d'artistes - *Hendaye*

Documents d'artistes Nouvelle-Aquitaine -  
*Bordeaux*

École Nationale Supérieure d'Art de  
*Limoges*

En attendant les cerises productions -  
*Poitiers*

Espace Paul Rebeyrolle - *Eymoutiers*

La Fabrique Pola - *Bordeaux*

La Fanzinothèque - *Poitiers*

La Forêt d'art contemporain - *Sabres*

FRAC-Artothèque Nouvelle-Aquitaine -  
*Limoges*

Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA - *Bordeaux*

FRAC Poitou-Charentes - *Angoulême*

L'Horizon - *La Rochelle*

image/imatge - Orthez

LAC&S Lavitrine - Limoges

La Laiterie - Domaine des Étangs -  
Massignac

Lunik - Bordeaux

La Maison - Bayonne

La Maison du Patrimoine - Saint-Marc-la-  
Lande

MC2a - Bordeaux

La Métive - Moutier d'Ahun

MJC La croisée des chemins - La  
Souterraine

Musée d'art contemporain de la Haute-  
Vienne - Château de Rochechouart

Musée des Beaux-Arts de Libourne

Musée du Pays d'Ussel

Le musée imaginé - Mérignac

Musée national Adrien Dubouché - Cité de la  
Céramique Sèvres & Limoges - Limoges

Nyktalop Mélodie - Poitiers

PAN ! - Limoges

Pays Paysage - Centre des livres d'artistes  
(CDLA) - Saint-Yrieix-la-Perche

La Petite Escalère - Saint-Laurent-de-  
Gosse

Peuple & Culture Corrèze - Tulle

Pointdefuite - Bordeaux

Pôle Expérimental des Métiers d'Art de  
Nontron et du Périgord-Limousin

Pollen - Monflanquin

La Pommerie - Gentioux

Quartier Rouge - Felletin

La Réserve - Bienvenue - Bordeaux

Les rencontres d'art contemporain du  
château de Saint-Auvent

Les Rives de l'Art - Bergerac

Rurart - Rouillé

Le Second Jeudi - Bayonne

Silicone - Bordeaux

Treignac Projet - Treignac

Villa Beatrix - Anglet

Villa Pérochon - Centre d'art  
photographique d'intérêt national - Niort

Zébra3 - Bordeaux

---

Le 3 décembre 2019, l'assemblée  
générale a voté en faveur de l'entrée de  
deux nouveaux membres : AY 128 (Ligugé)  
et La Prairie des Possibles (Lys).

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

—

**YANN CHEVALLIER**

directeur du Confort Moderne - coprésident

**FRÉDÉRIC LATHERRADE**

directeur de Zébra3 - coprésident

**CATHERINE TEXIER**

directrice du FRAC-Artothèque Nouvelle-  
Aquitaine - coprésidente

—

**MARIANNE LANAVÈRE**

directrice du Centre International d'Art et  
du Paysage de l'Île de Vassivière - trésorière  
(jusqu'au 3 décembre 2019)

**ÉLODIE GOUX**

coordinatrice de Documents d'artistes  
Nouvelle-Aquitaine - secrétaire

**BENOIT PIERRE**

membre du collectif Acte - secrétaire adjoint,  
représentant au Ceser

—

**SOPHIE BROSSAIS**

directrice du Centre d'art La chapelle  
Jeanne d'Arc

**SYLVIE DELIGEON**

directrice de Rurart

**SÉBASTIEN FAUCON**

directeur et conservateur du Musée d'art  
contemporain de la Haute-Vienne, Château  
de Rochechouart (administrateur depuis le 3  
décembre 2019)

**FABIAN GENTAL**

président de .748

**GUILLAUME GOUARDÈS**

directeur de la Fanzinothèque (depuis juillet  
2019)

**VIRGINIE LYOBARD**

directrice de la Fanzinothèque (jusqu'en  
juillet 2019)

**IRWIN MARCHAL**

responsable de Silicone

**PIERRE OUZEAU**

directeur artistique de l'Agence Culturelle  
Départementale Dordogne-Périgord

**LYDIE PALARIC**

directrice de la Forêt d'Art Contemporain

**MANÉE TEYSSANDIER**

présidente de Peuple & Culture Corrèze

**DOMINIQUE THÉBAULT**

président de LAC&S Lavitrine

## L'ÉQUIPE SALARIÉE

—

**NICOLAS BLÉMUS**

secrétaire général

**MARINE HÉBERT**

chargée de mission actions culturelles et  
communication, jusqu'en juin 2019

**MARIE LE BRUN**

chargée de mission actions culturelles et  
communication, depuis juin 2019

**CÉCILE VILLIERS**

chargée de mission contrat de filière

1.

## DÉPLOYER ASTRE : RÉSEAU SOLIDAIRE, PARTICIPATIF ET ENGAGÉ

La conception et la réalisation des projets portés par Astre sont le fruit de la mobilisation des membres de l'association, appuyés par l'équipe salariée. Cette mobilisation passe notamment par des groupes de travail internes au réseau, qui permettent aux membres et à leurs équipes de s'investir dans la vie et les actions de l'association en participant à la réflexion collective, à la conception et à la mise en place des programmes, des outils et des événements. Chacun de ces groupes compte au moins un membre du conseil d'administration, afin de rendre fluide les relations entre les différents collectifs de travail. Leurs travaux donnent lieu à des comptes-rendus envoyés à tous les membres. Certains groupes correspondent à des projets spécifiques du réseau, d'autres aux actions et chantiers du contrat de filière.

## DÉVELOPPER DES OUTILS DE COMMUNICATION MUTUALISÉS AU BÉNÉFICE DE TOUS

### LA CRÉATION DU SITE INTERNET

Le site Internet du réseau, [www.reseau-astre.org](http://www.reseau-astre.org), a été mis en ligne au printemps 2019.

Il comprend les éléments suivants :

- un espace de présentation du réseau : missions, gouvernance, statuts, etc. ;
- une carte interactive des membres ouvrant vers un espace dédié à chacun d'eux ;
- une description des actions spécifiques du réseau, intégrant notamment une version en ligne de l'agenda des programmations des membres ;
- un espace dédié au contrat de filière et à ses actions (appel à projets, chantiers structurants, rendez-vous professionnels) ;
- des ressources professionnelles, comprenant des offres d'emploi et des appels à candidatures.

Ce support, qui s'adresse avant tout aux professionnels du secteur, a permis de publier plus de 150 annonces depuis sa création en cours d'année. Son volet "ressources professionnelles" a également été enrichi au cours du mois d'octobre par des liens vers les sites spécialisés sur les questions d'ordre administratif et juridique, les structures support pour le développement de projets à l'international, ou les autres réseaux d'acteurs.

### LA PUBLICATION DE L'AGENDA DES PROGRAMMATIONS DES MEMBRES DE ASTRE

- 2 numéros publiés en 2019
- Plus de 250 expositions et plus de 300 rendez-vous artistiques valorisés
- 14 000 exemplaires diffusés dans les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine
- + de 300 points de mise à disposition

Cet agenda papier publié tous les quatre mois est destiné à tous les habitants de Nouvelle-Aquitaine, touristes, personnes de passage. Il présente chaque membre de Astre, ses programmations au long court (expositions, festivals) et ses informations pratiques, ainsi que les événements organisés par le réseau. Un calendrier des événements rassemble également les rendez-vous ponctuels : vernissages, conférences, rencontres avec des artistes, performances, etc.

L'agenda est diffusé gratuitement dans plus de 300 points de Nouvelle-Aquitaine : lieux culturels, de tourisme, de sociabilité, etc., ainsi que par voie postale auprès d'une centaine de destinataires (élus et techniciens des collectivités territoriales, partenaires médias, réseaux d'art contemporain des autres régions...). Il est également téléchargeable en ligne sur le site Internet de Astre.

Depuis le numéro 2 (septembre-décembre), chaque couverture met à l'honneur l'œuvre d'un artiste de Nouvelle-Aquitaine, qui perçoit pour cela des droits de reproduction. Julie Chaffort a inauguré ce principe, avec une photographie prise pendant le tournage du film *Hot-Dog* réalisé en 2013 dans le cadre de la résidence Le Château, au Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière.

Le papier utilisé est certifié PEFC et l'imprimeur est labellisé Imprim'vert.

### L'ANIMATION DE LA PAGE FACEBOOK

- La page de Astre compte près de 3000 followers au 31 décembre 2019
- Deux posts par semaine annoncent les programmations des membres
- Des posts ponctuels relayent l'actualité professionnelle : appels à projets et appels à candidatures, formations, etc.

Les posts Facebook hebdomadaires permettent de relayer la programmation des membres chaque semaine et chaque week-

## 1. Déployer Astre

réseau solidaire, participatif et engagé

end. Cette dynamique cherche à donner de la visibilité aux différentes programmations des acteurs du réseau, mais aussi à croiser les communautés de chacun. Cet outil permet de nombreux échanges et partages entre l'ensemble des professionnels et amateurs d'art de Nouvelle-Aquitaine et d'ailleurs.

### LES LETTRES D'INFORMATION

Deux outils de communication ont été créés pour informer l'ensemble des acteurs des arts plastiques et visuels :

- Une lettre d'information interne, destinées aux membres de Astre et à leurs équipes. Ses contenus relèvent de la vie associative du réseau (convocations et procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales), de la participation aux groupes de travail (calendrier de travail et comptes-rendus) et de l'organisation des projets (appels à idée, appel participation, etc.).
- Une newsletter externe, destinées à l'ensemble des structures, collectivités, institutions, artistes, professionnels et amateurs d'art. Ce support permet de communiquer l'ensemble des informations à caractère public relevant des actions et projets mis en œuvre par Astre, ainsi que l'actualité du secteur. Cette newsletter compte plus de 1000 abonnés.

Au cours de l'année 2019, 27 lettres d'information ont été envoyées, dont 14 lettres d'information interne et 13 newsletters externes.

### LA DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE DE PARTENARIATS ET RELATIONS PRESSE

Initié en fin d'année 2019, le développement d'un travail construit avec la presse pour améliorer la visibilité et la qualité de la présence des arts plastiques et visuels dans les médias, s'engage autour des axes suivants :

- La diffusion systématique de communiqués de presse sur les actions du réseau, envoyés grâce à un fichier de contacts constitué et tenu à jour.
- Des conférences de presse ponctuelles (maximum 2 à 3 par an), organisées via les espaces de la presse du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.
- Des partenariats rédactionnels à déterminer avec les principaux médias culturels identifiés comme incontournables en Nouvelle-Aquitaine.
- Le recours à une prestation d'agence de presse pour déterminer les moyens d'action à mettre en œuvre pour développer une stratégie auprès de la presse généraliste et nationale.

1.



2.



1. Œuvre choisie pour la couverture de l'agenda 2 :  
**Julie Chaffort**, Photographie argentique prise pendant le tournage du film *Hot-Dog* réalisé en 2013 sur l'île de Vassivière dans le cadre de la résidence Le Château, au Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière.

2. Œuvre choisie pour la couverture de l'agenda 3 :  
**Ladislav Combeuil**, *Formes en transit*, 2015. Dimension variable, bois, toile, agrafe, acrylique.

## 1. Déployer Astre

réseau solidaire, participatif et engagé

## VALORISER LES PROJETS DES MEMBRES PAR DES ACTIONS CULTURELLES COLLECTIVES

L'organisation d'événements communs basés sur la valorisation de la programmation propre à chaque membre du réseau permet la mutualisation des moyens (communication, transport, organisation...) et le croisement des publics. Ce type d'action est essentiel à l'approfondissement de l'interconnaissance des membres, à la diffusion d'habitudes de travail tournées vers la collaboration et au développement du sentiment d'appartenance à une même dynamique associative.

Sur la base de ces principes, un appel a été communiqué aux membres de Astre, leur permettant de porter à quelques-uns des événements collaboratifs. Cet appel propose une aide du réseau permettant la réalisation d'actions basées sur la coopération entre plusieurs membres qui doivent :

- être différents les uns des autres dans leurs missions et leurs moyens,
- ne pas collaborer déjà régulièrement tous ensemble,
- être implantés dans des territoires différents : l'un des membres au moins doit être implanté dans un département non limitrophe de celui ou ceux des autres.
- travailler en horizontalité, chacun d'eux étant impliqués de la même manière dans la conception de l'action et dans la définition de sa programmation, et disposer d'une même visibilité.

La forme de ces événements est libre : parcours d'une journée en plusieurs étapes, programme éphémère monté à plusieurs en un seul lieu, etc. La programmation de chaque événement correspond à des projets et activités déjà portés par les membres en question (expositions, festivals, etc.), qui peuvent ainsi être reliés les uns aux autres, et/ou faire l'objet d'enrichissements : performances, rencontres, ateliers...

Les membres sont incités à imaginer des programmations associant des partenaires extérieurs au secteur des arts plastiques et visuels (musiques actuelles, spectacle vivant, patrimoine, etc.) afin de développer le croisement des publics.

Une attention particulière est portée à la diversité des territoires bénéficiaires, ainsi qu'à la prise en compte des droits culturels des personnes : inclusion des personnes ou groupes de personnes à la conception et/ou à la réalisation de l'action / prise en compte des singularités culturelles des personnes / développement de l'accès aux propositions artistiques et culturelles pour des personnes en situation défavorisée du fait de leur pauvreté, isolement ou appartenance à un groupe discriminé / prise en compte de la parité homme-femme.

La juste rémunération des artistes est garantie.

Ce projet concourt au respect des droits à la liberté de création et d'expression, à l'accès et à la participation des personnes à la vie culturelle, à l'émergence d'une scène artistique régionale.

Cet appel est ouvert dès la fin de l'année 2019 pour des actions qui se dérouleront en 2020.

## S'ENGAGER DANS LES DYNAMIQUES RÉGIONALES ET NATIONALES

### LE CESER, CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Le réseau Astre siège au Conseil économique, social et environnemental de Nouvelle-Aquitaine. Il est représenté par Benoit Pierre, seul artiste en France à siéger au sein d'un CESER.

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional, seconde assemblée de la Région, assume un rôle consultatif auprès du Conseil régional. Il examine le budget à toutes ses étapes et les différents documents de planification en amont de leur adoption. Il répond aux demandes d'avis et d'études du Président du Conseil régional (saisine). Conformément à la loi NOTRe, il a vu se renforcer depuis 2016 sa capacité à contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales. Il publie et diffuse des avis, contributions et rapports destinés à éclairer la décision des acteurs publics et socio-professionnels sur des sujets comme par exemple : l'aménagement du territoire (SRADDET), la transition écologique et environnementale (Néo Terra), l'économie pour l'emploi, les parcours de l'éducation (la formation et l'orientation), la solidarité (justice sociale et droits culturels), la coopération (régionale, nationale et internationale) pour ne citer que les principales contributions parmi les 32 avis rédigés par le CESER en 2019.

Benoit Pierre participe aux travaux de la Commission 4 « Economie », de la Commission transversale B « Évaluation des politiques régionales » et travaille avec le Groupe Inter-Assemblées « Enseignement Supérieur - Recherche ». Il a également été auditionné dans cadre de l'auto-saisine relative aux droits culturels et aux pratiques en amateur, présenté par la Commission 5 "Vie sociale, culture et citoyenneté" à la plénière du CESER du 23 janvier 2020.

### LE CIPAC, RÉSEAU NATIONAL DES PROFESSIONNELS DE L'ART CONTEMPORAIN

Le réseau Astre est membre du conseil d'administration du CIPAC. Il est représenté par Catherine Texier, élue vice-présidente du CIPAC, et par Frédéric Latherrade.

Le CIPAC est la Fédération nationale des professionnels de l'art contemporain. Il fédère à ce jour 25 réseaux d'acteurs. Plateforme de réflexion et d'échanges, il organise des rencontres et des ateliers réunissant professionnels, artistes, responsables politiques et institutionnels, auxquels il associe régulièrement des experts. Le CIPAC travaille prioritairement sur les problématiques spécifiques aux acteurs des arts plastiques et visuels : actions relatives aux politiques publiques (travaux législatifs ou parlementaires), participation aux instances paritaires, expertises de programmes et de projets (création, éducation artistique et culturelle, recherche en art...). Le CIPAC est également un centre de ressource et le seul organisme en France à développer une offre de formation à l'adresse spécifique des professionnels de l'art contemporain.

#### 1. Déployer Astre

réseau solidaire, participatif et engagé

En 2019, Astre est intervenu auprès d'institutions, de structures, d'acteurs territoriaux et de professionnels afin de représenter le secteur des arts plastiques et visuels.

### INTERVENTION LORS D'UNE RÉUNION PUBLIQUE ORGANISÉE PAR PÔLE EMPLOI SPECTACLE, LE 16 SEPTEMBRE, BÈGLES

Présentation du réseau Astre, de ses missions et des actions menées dans le cadre du contrat de filière.

### PARTICIPATION AUX ASSISES NATIONALES DU CIPAC, LE 4 OCTOBRE, PARIS

Le réseau a participé à l'organisation de cette rencontre nationale des professionnels de l'art contemporain qui portait en 2019 sur la création du Conseil national des professions des arts visuels et sur la responsabilité sociale des organisations.

### PARTICIPATION AU FORUM NATIONAL DE L'ESS, ORGANISÉ PAR LA CRESS NOUVELLE-AQUITAINE, LE 7 NOVEMBRE À NIORT

Grand rdv biennal des acteurs de l'ESS, plusieurs conférences et ateliers étaient consacrés au secteur culturel : la coopération entre des salles de musiques actuelles, l'évaluation des actions de coopération et plus particulièrement la mesure de production de richesses avec des indicateurs adaptés.

### PARTICIPATION À LA PRÉSENTATION DU RAPPORT DROITS CULTURELS DES PERSONNES - PRÉCONISATIONS POUR LA RÉGION NOUVELLE- AQUITAINE, LE 20 NOVEMBRE, BORDEAUX

Par Éric Corrêia, conseiller régional délégué à l'économie créative et aux droits culturels, Aline Rossard, chargée de mission à la Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine et Jean-Michel Lucas, coordinateur de la démarche "Volontaires pour les Droits culturels", en présence d'Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Certains volontaires ont témoigné de leur contribution à cette démarche dont 2 membres de Astre : Manée Teyssandier pour Peuple et Culture Corrèze et Aurore Claverie pour la Métive.

Dans un second temps, Luc Trias, chargé du suivi de ce travail pour la direction de la culture à la Région, Éric Correia et Aline Rossard ont ouvert aux présents plusieurs pistes de poursuite de ce travail, notamment par :

- un appel à contribution pour l'écriture d'un "texte générique-socle" permettant l'intégration des droits culturels dans la politique culturelle régionale.
- la création d'un "Forum des relations culturelles" porté par une agence régionale (à l'étude).
- la création d'un groupe de travail pour définir le rôle et le fonctionnement d'un comité pour veiller au respect de la liberté d'expression et de création. Astre avait soutenu cette idée lors des échanges avec les coordinateurs de la mission Droits culturels.

**PARTICIPATION AU 2E FORUM  
"ENTREPRENDRE DANS LA  
CULTURE", ORGANISÉ PAR L'A -  
AGENCE CULTURELLE NOUVELLE-  
AQUITAINE, LE 21 NOVEMBRE, MONT-  
DE-MARSAN**

Le réseau Astre a été invité par l'A aux réunions de travail destinées à organiser le Forum 2019. Celui-ci a pris pour thème "Entreprendre sa transition » : transition numérique, socio-économique, transition vers de nouvelles coopérations, transition du monde rural".

Au programme : conférences, tables rondes, ESSpresso Culture, ateliers sur des sujets tels que la coopération, la sécurisation du parcours professionnel, les ressources humaines, le mécénat, culture et ruralité, et les thèmes liés à la transition.

**PARTICIPATION AU COMITÉ DE  
PILOTAGE CULTURE ET ESS, LE 21  
NOVEMBRE, MONT-DE-MARSAN**

Le réseau Astre est membre de ce comité de travail, présidé par la Région Nouvelle-Aquitaine, dont l'objet est d'aboutir dès la fin de l'année 2020 à une feuille de route régionale Culture et ESS.

**PARTICIPATION AU MONTAGE  
D'UN PROJET D'ÉCRITURE DE  
RÉFÉRENTIEL ISO 26000 EN MATIÈRE  
CULTURELLE, LE 28 NOVEMBRE,  
BORDEAUX**

Sur une proposition du RIM, réseau régional des musiques actuelles, les réseaux d'acteurs indépendants de la culture en Nouvelle-Aquitaine ont convenu de travailler ensemble à une déclinaison "culturelle" de la Responsabilité Sociétale des Organisations (norme ISO 26000). Une demande de soutien 2020 a été déposée auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine pour financer ce travail, qui prévoit une phase de formation réalisée par l'AFNOR (association française de normalisation) et une phase de recherche-action menée par les acteurs eux-mêmes.

1. Déployer Astre

réseau solidaire, participatif et engagé



1. Assemblée générale, lors du rassemblement des membres du réseau à Pissos les 2 et 3 décembre 2019

À partir des principes et objectifs définis dans le contrat de filière, Astre met en œuvre les actions visant à l'émergence d'une véritable dynamique de filière et de coopération entre les différents acteurs du champ des arts plastiques et visuels en région.

2.  
ANIMER LE CONTRAT  
DE FILIÈRE POUR  
STRUCTURER LE  
SECTEUR DES ARTS  
PLASTIQUES ET  
VISUELS

## CO-CONSTRUIRE LA POLITIQUE PUBLIQUE DES ARTS PLASTIQUES ET VISUELS

Le réseau assure, en collaboration avec la DRAC et la Région, l'animation des réunions tant du comité de pilotage que du comité technique.

Le réseau est représenté dans ces instances par son bureau : Yann Chevallier, Élodie Goux, Marianne Lanavère (jusqu'au 3 décembre), Frédéric Latherrade, Benoit Pierre, Catherine Texier.

Le comité de pilotage garantit la cohérence et la qualité du dialogue entre les partenaires du contrat. Il constitue un outil de partage sur les enjeux politiques inhérents au secteur des arts plastiques et visuels.

Ce comité s'est réuni le 6 mars 2019, au FRAC Poitou-Charentes à Angoulême.

Les principaux points abordés :

- Garantir la rémunération des artistes et améliorer leurs conditions d'exercice
- Surmonter les difficultés d'accès des acteurs des arts plastiques aux fonds européens
- Ouvrir des chantiers croisés ou intersectoriels pour relier le contrat de filière à la formation, à la recherche, au développement économique, au tourisme, à l'aménagement...
- Renforcer le soutien actuellement insuffisant aux artistes, aux collectifs et aux structures émergentes de la région, en respectant la parité et l'équité territoriale

Y ont participé, pour la DRAC : Marc Le Bourhis, directeur adjoint et Bertrand Fleury, conseiller arts plastiques ; Pour la Région : Éric Correia, conseiller régional délégué à l'économie créative, à l'innovation et aux droits culturels et Luc Trias, responsable du service arts plastiques.

Le comité technique est l'instance assurant le suivi de la mise en œuvre et de la gestion des actions du contrat. Il s'est réuni trois fois : le 1er février au Confort Moderne à Poitiers, le 5 septembre à la DRAC site de Bordeaux, le 12 novembre à la Fabrique Pola à Bordeaux.

Les principaux points étudiés :

- L'évaluation de l'AAP 2018
- Les contenus, critères et modalités d'organisation de l'appel à projet 2019
- Le bilan de l'appel à projets 2019 et les pistes d'amélioration pour 2020
- La Rencontre annuelle des acteurs des arts plastiques et visuels 2019 (projet de programme puis bilan)
- Information sur les Speeds meeting, le chantier de la formation professionnelle, le chantier de la rémunération des artistes-auteurs
- Les problèmes de versement des subventions régionales rencontrés par certains acteurs de Nouvelle-Aquitaine
- Le renouvellement du contrat de filière à l'horizon de la fin d'année 2020

Y ont participé, pour la DRAC : Sophie Caruso, Bertrand Fleury, Camille Villeneuve ; Pour la Région : Luc Trias, Mathilde Vialard.

## LES CHANTIERS DE TRAVAIL LA RÉMUNÉRATION DES ARTISTES PLASTICIENS ET LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

### LA RÉMUNÉRATION DES ARTISTES-AUTEURS

Face à la non-rémunération ou à la mal-rémunération des artistes, par méconnaissance des droits ou par usages erronés des acteurs (artistes, collectivités, diffuseurs...), un chantier de travail a été lancé par Astre. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du contrat de filière arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine.

Un groupe de travail, auquel ont participé 15 membres du réseau, s'est réuni à partir du mois d'avril. Chaque réunion a donné lieu à un compte-rendu envoyé à l'ensemble du réseau. Les réflexions du groupe ont été partagées lors d'un atelier organisé durant le rassemblement des membres de l'association, le 3 décembre 2019, à Pissos dans les Landes.

Le CIPAC (Xavier Montagnon, secrétaire général), la FRAAP (Camille Triquet, chargée d'information ressources) et le CAAP (Laetitia Bourget, artiste) ont été invités à l'une des réunions de travail afin de bénéficier de leurs expertises.

Ce groupe de travail s'est engagé dans l'élaboration d'une charte réglementaire portant sur la rémunération artistique et dans une démarche visant à la faire connaître. Les participants partagent l'idée de ne pas produire (seulement) une grille de tarifs minimaux, afin d'en éviter les effets pervers associés. Ils s'accordent sur l'objectif d'aboutir à des tarifs raisonnables ou de référence. La mise en place d'une rémunération équitable des artistes plasticiens en Nouvelle-Aquitaine doit se faire à projets constants. Des moyens supplémentaires seront donc demandés par les structures pour leur permettre de respecter cet engagement.

Le groupe a défini une liste d'activités types, et pour chacune de celles-ci des

paramètres, modalités et bases à partir desquelles sera établi le calcul de la rémunération. Cette liste s'est appuyée sur la liste des activités principales et accessoires reconnues par le régime social des artistes-auteurs.

Le fruit de ce travail sera publié début 2020.

### LA FORMATION PROFESSIONNELLE, INITIALE ET CONTINUE

Le contrat de filière prévoit la mise en place d'un programme de formation sur les savoirs et compétences proposé tant en formation initiale (étudiants des écoles supérieures d'art) qu'en formation continue. Enjeux : la professionnalisation des étudiants, l'accompagnement des jeunes diplômés et le développement de contenus de formation adaptés aux besoins des professionnels.

Pour engager de manière concrète ce chantier incontournable pour le développement de la filière des arts plastiques et visuels, Astre a contribué, aux côtés du CIPAC, à la candidature de l'Université de Bordeaux-Montaigne à l'AAP « Campus des compétences et des métiers ». Si le projet, axé sur les métiers de la culture, est lauréat, l'enveloppe financière attribuée sur 10 ans est de 50 millions d'euros.

Au sein du projet global de « campus des métiers et des qualifications » porté par l'université, le réseau Astre a proposé de mettre en place un contrat profession art visuel afin de créer et de déployer une dynamique pérenne favorisant la formation et l'emploi en Nouvelle-Aquitaine. Astre se constituera en interface d'animation et de coordination rassemblant les opérateurs des arts plastiques et visuels mobilisés par le réseau, les écoles d'art volontaires

et l'université afin de définir et d'ouvrir des plateformes d'expérimentation. Celles-ci, fondées sur des projets artistiques en cours de développement, affirmeraient la place centrale de l'artiste dans ces dispositifs.

Deux axes très concrets de ce plan ont été identifiés :

- des chantiers-écoles feront l'objet d'une contractualisation associant systématiquement l'étudiant, l'école d'art ou l'université, et la structure d'accueil volontaire.
- la formation continue, et notamment la VAE, constitue pour le réseau Astre un dispositif décisif permettant aussi bien le développement des carrières des professionnels du secteur des arts plastiques et visuels que la reconnaissance de leurs compétences, savoir-faire et connaissances.

La réponse à cet appel à projet sera connue début 2020. Quelle qu'elle soit, le réseau Astre se mobilisera en 2020 en faveur de la réalisation des perspectives identifiées ci-dessus.

2. Animer le contrat de filière

pour structurer le secteur des arts plastiques et visuels

## LES ACTIONS STRUCTURANTES LA RENCONTRE ANNUELLE 2019 ET LES SPEED MEETINGS

### LA PREMIÈRE RENCONTRE ANNUELLE DES ACTEURS DES ARTS PLASTIQUES ET VISUELS EN NOUVELLE-AQUITAINE, DU 24 AU 26 SEPTEMBRE 2019, AU CONFORT MODERNE, POITIERS

Imaginée comme un moyen d'activer les synergies au sein de l'écosystème des arts plastiques et visuels, la Rencontre annuelle place les échanges entre tous les participants au cœur de son organisation. Pendant 3 jours, le programme a permis à chacun de recueillir des informations professionnelles, de partager des ressources et des réflexions, de découvrir les acteurs culturels et artistiques locaux. Cette Rencontre a également été l'occasion de présenter publiquement un rapport d'étape sur les actions du contrat de filière, dans un esprit de concertation continue, ainsi que les projets et acteurs lauréats de l'appel à projets 2018.

En 2019, les enjeux de la coopération internationale pour la scène artistique régionale ont été au centre des réflexions.

15 membres du réseau ont participé à l'organisation de ce rendez-vous, qui a permis d'associer de nombreux acteurs extérieurs spécialisés sur la thématique : SO Coopération, le LABA, Mobiculture, le service Coopération internationale de la Région, la Cité internationale des arts, la Galerie Thomas Bernard, l'Institut Français, ainsi que plusieurs artistes aux parcours internationaux.

Cette première Rencontre a accueilli 170 participants : artistes, responsables et membres des équipes des structures de diffusion, de production, de formation et de médiation, étudiants, élus et techniciens des collectivités territoriales et partenaires de toutes natures, ont répondu présent.e.s pour cette première édition.

Le programme s'est déroulé à partir de 3 composantes :

- une programmation culturelle et artistique établie par les membres du territoire accueillant,
- une journée thématique sur les enjeux de la coopération internationale,
- et une demie-journée conçue comme un point d'étape sur les actions du contrat de filière.

Les tables rondes et les ateliers ont laissé la place à de nombreuses prises de paroles. Des temps conviviaux ont aussi facilité les discussions informelles.

La qualité de la programmation artistique proposée en soirée par le collectif ACTE et par Nyktalop Mélodie, et leurs efforts pour communiquer localement, a permis d'ouvrir l'événement à des personnes de Poitiers non-inscrites à la Rencontre.

Le travail sur la coopération internationale se poursuit au-delà de la Rencontre par :

- La commande du CIPAC d'une étude à l'Observatoire des Politiques Culturelles sur les dynamiques à l'international en matière d'art contemporain, s'appuyant sur 3 régions pilotes dont la Nouvelle-Aquitaine.
- Un projet de formation professionnelle dédiée, en partenariat avec le CIPAC, proposée en 2020 aux acteurs de Nouvelle-Aquitaine.
- À l'initiative de SO Coopération, la participation à la création d'un groupe de travail "action culturelle pour le développement", aux côtés de l'ALCA, du LABA et de l'Institut des Afriques.
- Un rendez-vous à programmer avec les agents de la Région des services culture et coopération internationale, notamment sur les contenus de l'appel à projets Région/Institut Français.

### 2. Animer le contrat de filière

### pour structurer le secteur des arts plastiques et visuels

Pour préparer la Rencontre 2020, un groupe de travail associant des membres du conseil d'administration et des représentants de collectivités a commencé à se réunir fin 2019 pour définir la thématique qui y sera abordée. Cette rencontre portera sur le thème central de l'économie de l'artiste. Elle aura lieu du 11 au 13 mai à Anglet (Pyrénées-Atlantiques).

1.



2.



1. Ouverture de la première rencontre annuelle 2019 avec l'intervention de Michel Berthier, Yann Chevallier, Éric Correia et Éric Lebas

2. Moment de convivialité entre les participants de la première rencontre annuelle 2019, lors du repas du 25 septembre 2019.

## LES SPEED MEETINGS

Journées de rencontres entre initiateurs de projets artistiques et potentiels partenaires, les speed meetings ont pour objectif de fédérer des communautés d'intérêts autour de projets à différents stades d'avancement.

Ces journées sont conçues pour multiplier les échanges entre les participants, en associant des temps de présentations de projet rythmés et des temps informels permettant de prolonger les échanges.

Un appel à organisateur a été diffusé en janvier, définissant un cadre de mise en œuvre. Une convention de partenariat est établie entre l'organisateur de la journée et Astre.

Le rôle de l'organisateur :

- Définir avec Astre le format et l'organisation globale de l'événement - 15 à 30 personnes
- Assurer les conditions techniques et de convivialité de la rencontre
- Relayer l'appel à participation, communiquer sur l'événement
- Mobiliser des participants et partenaires potentiels
- Assurer l'animation de la journée
- Participer à l'évaluation de la journée avec le réseau Astre

Le budget alloué de 3400€ maximum, comprend les dépenses suivantes :

- les charges de personnels
- la location éventuelle de matériel
- la restauration
- les défraiements éventuels des porteurs de projet

## LES ÉDITIONS 2019

### Chantier Public - 17 juin - au Restaurant La petite Roquette - Poitiers

Les objectifs : mettre en relation des artistes de Poitiers et des alentours avec des commerçants amateurs d'art, diffuseurs ou potentiels diffuseurs de pièces artistiques, en particulier de multiples ; encourager et faciliter des partenariats

entre ces commerçants et des artistes afin de diffuser l'art en dehors des lieux habituels tels que les musées, les centres d'art et les galeries.

Se sont rencontrés : 9 artistes producteurs de multiples et 8 commerçants, partageant chacun leurs expériences, leurs réalités et leurs attentes.

### Le CRAFT - 5 septembre - rdv à ESTER Technopole - Limoges

Les objectifs : faire se rencontrer des artistes et des industriels autour de la création céramique ; encourager et favoriser des partenariats et le développement de nouveaux projets artistiques collaboratifs en ayant conscience des enjeux réciproques. Sont intervenus : 4 artistes et 4 représentants d'ateliers ou d'entreprises de la porcelaine, en présence de 15 autres participants.

### Arcad - 25 octobre - Anglet

L'objectif : permettre la rencontre entre des artistes installés dans le sud-ouest de la Nouvelle-Aquitaine et des acteurs des arts plastiques et visuels de la Région (voire au-delà), pour favoriser la mobilité des artistes et leur ouvrir de nouveaux réseaux. Se sont rencontrés : 32 artistes et 8 intervenant.e.s des arts plastiques et visuels.

### .748 - 7 décembre - à IF - Limoges

L'objectif : dans le cadre d'une manifestation "art et vin nature", il s'agissait de favoriser la rencontre entre des artistes, designers, illustrateurs, sérigraphistes, sculpteurs, etc. avec des vignerons pour la construction de possibles collaborations.

Se sont rencontrés : 10 artistes et 4 vignerons, qui ont exploré différents opportunités de collaboration.

L'appel à organisateur reste ouvert et de nouveaux rendez-vous sont prévus en 2020.

2. Animer le contrat de filière

pour structurer le secteur des arts plastiques et visuels



1. Speed meet de Chantier Public - 17 juin - au Restaurant La petite Roquette à Poitiers

2. Speed meetin du CRAFT - 5 septembre - rdv à ESTER Technopole à Limoges

## L'APPEL À PROJET 2019 "COOPÉRATION ET CRÉATION"

- Une enveloppe de 125 000 €
- 44 candidatures
- 13 lauréats

### UN APPEL QUI A FAIT L'OBJET D'AMÉLIORATIONS DÉTERMINANTES

À partir de l'expérience acquise en 2018 et d'un bilan partagé, les partenaires ont défini un nouvel appel intégrant plusieurs évolutions, concernant autant la formulation des critères que la forme du dossier de candidature ou son instruction par le comité d'attribution.

Le cloisonnement en 4 axes de l'appel 2018 a été abandonné au profit d'une même liste de critères de sélection valables aussi bien pour les personnes morales que pour les personnes physiques. Cela a permis aux porteurs de projet d'être plus libres et imaginatifs dans leurs propositions.

Les montants attribués en 2019 ont correspondu à 100% du montant demandé dans 11 cas sur 13, et proche des 100% pour les 2 autres lauréats.

Lors du comité d'attribution, une appréciation a été formulée collectivement pour chaque candidat. Les candidats non-retenus ont été invités à prendre contact avec la chargée de mission Astre pour le contrat de filière afin d'obtenir l'avis du comité.

Les critères d'éligibilité 2019 :

- Assurer les conditions de rémunération du ou des artistes et respecter leur droit d'artistes-auteurs.
- Mobiliser prioritairement des acteurs de la filière arts plastiques et visuels.
- Mettre en œuvre des coopérations entre au moins trois partenaires.

Les critères de sélection 2019 :

Cette liste a constitué les différentes entrées à partir desquelles les dossiers ont été examinés. Elle a permis aux candidats de nourrir leur réflexion dans la construction

de leur projet. Les candidats étaient invités à choisir deux critères parmi la liste suivante :

- Impact sur le parcours professionnel de ou des artistes associé-s
- Contribution à la structuration de la filière
- Caractère innovant du projet en matière de diversification des ressources, de gouvernance, de transdisciplinarité
- Contribution à l'émergence d'une scène artistique régionale et à son soutien
- Prise en compte des droits culturels des personnes

Le comité d'attribution 2019 :

- Les deux membres représentants de Astre, tirés au sort : Pollen - Denis Driffort et La Pommerie - Natura Ruiz.
- L'artiste représentant d'une organisation professionnelle, tiré au sort : CAAP - Aurélien Nadaud.
- L'artiste implanté en Nouvelle-Aquitaine sans autre critère particulier, tiré au sort : Sabine Delcour.
- Les représentants de la DRAC : Bertrand Fleury et Camille Villeneuve.
- Les représentants de la Région : Luc Trias et Mathilde Vialard.

Ce comité s'est réuni les 9 et 10 septembre 2019.

### UN BILAN PARTAGÉ A PERMIS D'IDENTIFIER DEUX AXES PRINCIPAUX DE RÉFLEXION CONCERNANT L'APPEL À PROJETS 2020

- La répartition géographique des candidats et des lauréats n'est pas suffisamment représentative de l'implantation des porteurs de projets en Nouvelle-Aquitaine.
- Certains porteurs de projets ont besoin d'être accompagnés dans la réflexion sur le projet qu'ils souhaitent déposer et dans la constitution du dossier de candidature.

Des évolutions de l'appel à projet sont à l'étude afin de répondre à ces deux éléments de bilan.

2. Animer le contrat de filière

pour structurer le secteur des arts plastiques et visuels

## LES PROJETS LAURÉATS 2019

**CPIE Littoral-basque Euskal-itsasbazterra** (Hendaye, 64)  
pour un projet de Résidence croisée  
Nouvelle-Aquitaine - Land de Hesse - 11300€

**Zébra3** (Bordeaux, 33)  
pour le projet *Nouvelle-Aquitaine / Québec-Coopérations & mobilités culturelles - Résidences de Commissaires 2019/2020* - 10000€

**La Coopérative** (Courçon, 17)  
pour le projet *Voyage au centre du Marais* - 6000€

**Le Caue de la Haute-Vienne** (Limoges, 87)  
pour le projet *Tangue!* (d'un point de vue ondoyant).

**LAC&S Lavitrine** (Limoges, 87)  
pour le projet *autres multiples, édition 2020* - 7000€

**La Compagnie Les Marches de l'été** (Le Bouscat, 33)  
pour le projet *Les prototypes du vivant, une exposition performative* - 7500€

**Connectif Plateforme Créative Beyrouth-Bordeaux-Lima** (Bordeaux, 33)  
pour le projet *Moi Nous Elles Les Nouvelles Chimères* - 3800€

**La Maison** (Bayonne, 64)  
pour un projet de colloque *Art et archéologie* - 8000€

**Véronique Béland** (Poitiers, 86)  
pour le projet *Haunted Telegraph - pour un imaginaire sonore de l'au-delà* - 11000€

**L'association L'Oreille est Hardie - Le Confort Moderne** (Poitiers, 86)  
pour le projet *Caravane Piscine* - 13900€

**Anne-Laure Boyer** (Bordeaux, 33)  
pour le projet *Le langage de la nuit - chambre immersive* - 12500€

**Arcad - Association de Rencontres** (Anglet, 64)  
pour un projet de résidence de création croisée entre la Gaspésie - Québec et le Pays Basque-Nouvelle Aquitaine - 7000€

**grCEp, Collectif d'artistes** (Bordeaux, 33)  
pour le projet *BB' Projekt - Contre ma peau - Grens - Against my skin* - 12000€



## PROGRAMME DE LA PREMIÈRE RENCONTRE ANNUELLE DES PROFESSIONNELS DES ARTS PLASTIQUES ET VISUELS EN NOUVELLE-AQUITAINE

### MARDI 24 SEPTEMBRE PROGRAMMATION CULTURELLE

Rencontre avec Gaëlle Loth, artiste en résidence de création à Chantier Public  
Visite de l'exposition *C'est arrivé demain* à Rurart, rencontre avec certains des artistes.  
Visite et présentation de AY 128 - les Usines, visite des installations de Simon Lazarus et de Véronique Béland, en présence de Simon Lazarus.  
Buffet et soirée conviviale aux Usines

### MERCREDI 25 SEPTEMBRE LES ENJEUX DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LA SCÈNE ARTISTIQUE RÉGIONALE

Ouverture par :  
- Michel Berthier, conseiller municipal en charge de la culture, ville de Poitiers  
- Yann Chevallier, coprésident de Astre  
- Éric Correia, conseiller régional en charge de l'économie créative et des droits culturels  
- Éric Lebas, directeur adjoint délégué, chargé de la création et des industries culturelles, DRAC Nouvelle-Aquitaine

Introduction aux enjeux et débat inaugural. Cette table ronde a apporté un éclairage sur les enjeux culturels, artistiques, mais aussi politiques de la coopération internationale dans le champ des arts plastiques et visuels, en questionnant notamment les différentes échelles territoriales de l'action artistique.

Avec :  
- Bénédicte Alliot, directrice de la Cité internationale des arts, Paris  
- Hélène Amblès, directrice générale adjointe culture patrimoine, ville de Poitiers  
- Adeline Blanchard, chargée de mission arts visuels, Institut Français  
- Éric Lebas, directeur-adjoint délégué à la création, DRAC Nouvelle-Aquitaine  
- Édouard Mornaud, directeur du Centre

Intermondes, La Rochelle  
- Sandra Patron, directrice du CAPC, Bordeaux  
Animatrice : Dana Khouri, SO Coopération

Table ronde et présentation des dispositifs de soutien à la coopération internationale en région

Avec :  
- Cécile Benoist, responsable de la convention avec l'Institut Français, Région Nouvelle-Aquitaine  
- Claire Bléron, chargée de mission coopérations européennes, Région Nouvelle-Aquitaine  
- Axel Morel, référent pour le programme « Culture et international », Région Nouvelle-Aquitaine  
- Axel Touja, chargé de mission Bureau de la Région Nouvelle-Aquitaine à Bruxelles, pour les dossiers formation, culture, jeunesse, ESS  
Animatrice : Marianne Lanavère, directrice du Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière

#### A / Table ronde sur le rôle du marché de l'art et des acteurs privés à l'international

Avec :  
- Thomas Bernard, galeriste, Paris  
- Kevin Rouillard, artiste  
- Nathalie Viot, directrice de la Fondation d'entreprise Martell, Cognac

#### B / Atelier : mobilité des artistes, partage d'expériences et des ressources

Animateurs : Béranger Laymond et Thomas Lanfranchi  
Artiste invitée : Ilazki de Portuondo (Mexique)

#### C / Atelier : pérenniser une action de coopération, quelles solutions ?

Animatrices : Elke Roloff (Nekatoenea) et Julie Laymond (COOP)  
Invitée : Helga Massetani (Bitamine Faktoria, Espagne)

Espace d'information professionnelle  
Des personnes ressources se sont tenues à la disposition des participants pour répondre à leurs questions sur les dispositifs publics d'aide à la coopération internationale et sur les obstacles administratifs auxquels ils sont confrontés : agents en charge de la coopération internationale de la Région Nouvelle-Aquitaine, Mobiculture, Pôle-Emploi, le LABA, la FRAAP.

Programmation artistique  
« L'AVANT GARDE N'EST PLUS CE QU'ELLE ÉTAIT! », une programmation conçue par le Collectif ACTE et Nyktalop Mélodie.  
Installation d'Anthony McCall. Rencontre et signature avec Patrick de Haas. Projection de films 16mm et vidéos (Man Ray, Hans Richter, Fernand Léger, Moholy-Nagy, Duchamp...), et conférence de Patrick de Haas.

### JEUDI 26 SEPTEMBRE RAPPORT D'ÉTAPE SUR LE CONTRAT DE FILIÈRE ARTS PLASTIQUES ET VISUELS EN NOUVELLE-AQUITAINE

Point d'étape : un an de contrat de filière  
Information sur l'appel à projets 2019, les prochains rendez-vous professionnels, et le travail en cours concernant les chantiers structurants du contrat de filière : la rémunération des artistes, la formation des professionnels

Par Catherine Texier, Yann Chevallier et Frédéric Latherrade, co-présidents de Astre et Luc Trias, chef d'unité arts plastiques et visuels de la Région

Retour sur l'appel à projets 2018 en compagnie des lauréats  
Présentation par les structures, artistes et partenaires

#### A / Coopérer en région et à l'international

Avec :  
- Les arts au mur-artothèque, partenaire de Quartier Rouge (lauréat) et de Documents d'artistes Nouvelle-Aquitaine, pour le projet *Éclipses*, d'Aurélien Mauplot, Laurie-Anne Estaque et Les Michelines

- *Le Belvédère*, pour le projet Le Bardo, avec Céline Domengie et Véronique Lamare (artistes), Élise Girardot (commissaire)  
- La Métive, pour *Tempête dans un verre d'eau* d'Alexis Choplain, en partenariat avec La quincaillerie numérique, Le lieu multiple et Rurart.  
- Silicone, pour un projet de rencontres et de production croisées d'expositions avec une structure milanaise  
- Zébra3, pour le projet <3, dispositif de résidence et d'exposition associant Le Confort Moderne et LAC&S Lavitrine.  
Artiste : Laure Subreville  
Animateur : Pierre Ouzeau, directeur artistique de l'Agence culturelle départementale Dordogne Périgord

#### B / Développer la coopération entre structure, artiste et entreprise

Avec :  
- Documents d'artistes Nouvelle-Aquitaine, pour l'association d'artistes à la définition d'un projet architectural porté par la SARL Les Glacières Architecture  
- LAC&S Lavitrine, pour le programme *Autres multiples*, avec l'ENSA Limoges et l'atelier Jean-Louis Puivif  
- Les Modillons, pour une résidence de l'artiste Bastien Giraud, dit Kegrea, au sein de la Tonnellerie Vicard  
Animatrice : Virginie Lyobard, présidente de Chantier Public

#### C / Engager un projet de recherche et de compagnonnage artistiques

Avec :  
- David Falco, pour le projet de recherche *Entre-temps II*  
- Anne Moirier pour le projet de recherche *Explorer le travail autrement : art, ergonomie et tiers-lieux*  
- Dominique Robin, pour le projet *Stone Puzzle*  
- Natacha Sansoz, pour un programme de recherche et de production d'œuvres textiles  
Animatrice : Lydie Palaric, directrice de La Forêt d'art contemporain

Un journal Fanzine live, réalisé durant la Rencontre par la Fanzinothèque, a été distribué gratuitement aux participants.

**PRINCIPALES RÉUNIONS 2019****ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Limoges	23 mai
Périgueux	20 juin
Pissos (40)	03 décembre

**CONSEILS D'ADMINISTRATION**

Angoulême	6 mars
Limoges	23 mai
Poitiers	24 septembre
Pissos (40)	02 décembre

**COMMUNICATION - GROUPE DE TRAVAIL**

Bordeaux	10 janvier
Visioconférence	19 mars
Visioconférence	18 juin
Visioconférence	04 novembre

**ACTIONS CULTURELLES - GROUPE DE TRAVAIL**

Bordeaux	18 février
Limoges	27 mars
Visioconférence	03 mai
Périgueux	20 juin

**COMITÉ DE PILOTAGE DU CONTRAT DE FILIÈRE**

Angoulême	06 mars
-----------	---------

**COMITÉS TECHNIQUES DU CONTRAT DE FILIÈRE**

Poitiers	1er février
Bordeaux	5 septembre
Bordeaux	12 novembre

**APPEL À PROJETS**

Bordeaux	13 mars (réunion technique)
Bordeaux	11 avril (réunion technique)
Bordeaux	27 mai (réunion technique)
Bordeaux	26 août (réunion technique)
Bordeaux	11 et 12 septembre (comité d'attribution)
Bordeaux	13 décembre (réunion technique)

**CHANTIER FORMATION - RÉUNIONS TECHNIQUES**

Bordeaux	20 mai (avec Alexandre Péraud, VP de l'Université de Bordeaux-Montaigne)
Limoges	03 octobre (rdv avec Patricia Oudin, cheffe de projet formation professionnelle, Conseil régional)

**CHANTIER RÉMUNÉRATION DES ARTISTES-AUTEURS - GROUPE DE TRAVAIL**

Limoges	23 avril
Bordeaux	20 mai
Bordeaux	23 octobre
Bordeaux	20 novembre
Pissos (40)	03 décembre (atelier avec les membres)

**RENCONTRE ANNUELLE 2019 - GROUPE DE TRAVAIL ET RÉUNIONS DIVERSES**

Bordeaux	10 avril (groupe de travail)
Bayonne	14 mai (réunion sur les ateliers)
Visioconférence	13 juin (groupe de travail)
La Rochelle	1er juillet, 24 juillet et 6 septembre (réunion sur le débat inaugural)
Poitiers	10 juillet (réunion sur la programmation culturelle)
Poitiers	18 septembre (RDV avec Michel Berthier, conseiller municipal en charge de la culture à la culture de la Ville de Poitiers)
Poitiers	24, 25, 26 septembre (réalisation de la Rencontre)
Bordeaux	26 novembre (groupe de travail Rencontre 2020 avec les collectivités)

**SPEED MEETINGS**

Visioconférence	11 janvier (groupe de travail)
Visioconférence	12 février (groupe de travail)
Échanges par email	24 avril (groupe de travail)

Poitiers	17 juin (réalisation)
Limoges	5 septembre (réalisation)
Anglet (64)	25 octobre (réalisation)
Échanges par email	13 novembre (groupe de travail)
Limoges	7 décembre (réalisation)

**CIPAC**

Paris	11 mars (CA)
Paris	10 avril (groupe de travail Congrès 2020)
Paris	29 avril (groupe de travail Congrès 2020)
Paris	23 mai (CA)
Paris	12 et 13 juin (groupe de travail Congrès et AG)
Paris	4 octobre (Assises)
Réunion téléphonique	25 octobre (avec l'Observatoire des politiques publiques)
Réunion téléphonique	12 décembre

**AUTRES RENDEZ-VOUS**

Bordeaux	14 janvier (réunion avec le Grand 8)
Limoges	22 janvier (rdv avec Philippe Mangin, coordinateur du COREPS)
Limoges	18 avril (réunion avec le CNAP)
Bègles	4-6 mai (Formation de Nicolas Blémus et Cécile Villiers à la RSO)
Niort	7 novembre (Forum national de l'ESS)
Poitiers	11 novembre (rdv avec Marc Monjou, directeur de l'EESI)
Bordeaux	20 novembre (présentation du rapport Droits culturels des personnes - Préconisations pour la Région Nouvelle-Aquitaine)
Mont de Marsan	21 novembre (Forum entreprendre dans la culture)
Mont de Marsan	21 novembre (comité de pilotage Culture-ESS)

**ASTRE**

RÉSEAU ARTS PLASTIQUES ET VISUELS  
EN NOUVELLE-AQUITAINE

4 rue Raspail  
87 000 Limoges

[bonjour@reseau-astre.org](mailto:bonjour@reseau-astre.org)  
05 87 21 30 54  
[reseau-astre.org](http://reseau-astre.org)

[Page Facebook](#)  
[www.reseau-astre.org](http://www.reseau-astre.org)

ASTRE EST MEMBRE DU

**CIPAC**

fédération  
des professionnels  
de l'art contemporain

ASTRE EST SOUTENU PAR

